



REVUE DE L'ANP EL DJEICH :
**DÉFILÉ DU 1^{er} NOVEMBRE
GLOIRE ET FIERTÉ**

Page 3

**LIGUE DES CHAMPIONS
AFRICAIN**

**LE MCA PRÊT
À ÉCRIRE UNE
NOUVELLE PAGE
DE SON HISTOIRE**

Page 14

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5163 | Jeudi 12 décembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL

**MAHIEDDINE
KHALEF INHUMÉ
AU CIMETIÈRE
D'EL ALIA**

Page 16

64^e ANNIVERSAIRE DES MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REND HOMMAGE AU PEUPLE ALGÉRIEN

Page 2



● **GOUDJIL :**
**« LES MANIFESTATIONS
DU 11 DÉCEMBRE 1960 ONT
MIS FIN AUX ILLUSIONS
COLONIALES FRANÇAISES »**

CONCOURS DE RECRUTEMENT À LA SONATRACH

**LES CANDIDATS INVITÉS
À RECTIFIER LEURS
INFORMATIONS PERSONNELLES**

Page 4



INDUSTRIE AUTOMOBILE

**UNE ANNÉE
ENCOURAGEANTE
POUR 2025**

Page 5

64^e ANNIVERSAIRE DES MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE

Le président Tebboune rend hommage au peuple algérien

Le président de la République a affirmé, mardi, que le peuple algérien, fier de son legs sacré de cohésion et de défense de l'unité nationale, a fait le serment de demeurer fidèle au message éternel des Chouhada.

PAR HAMROUCHE MOUNIR

« **L**e peuple algérien, fier de son legs sacré de cohésion et de défense de l'unité nationale, de la souveraineté populaire et de l'intégrité de son territoire national, est un peuple qui s'est imprégné, au fil des étapes et des époques, d'un patriotisme profondément enraciné, et qui a fait le serment, de génération en génération, de demeurer fidèle à la terre des Chouhada et à leur message éternel », a écrit le président de la République dans un message à l'occasion du 64^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. C'est dans cet esprit que le peuple algérien « édifie les fondements d'un État fort, immunisé par ses institutions et ses capacités économiques et protégé par la puissance de son Armée et son bouclier de défense, pleinement conscient des défis actuels dans notre environnement régional erratique et tendu », a ajouté le président de la République.

En commémoration du 64^e anniversaire de 11 décembre 1960, le président de la



République a soutenu qu'elle « vient mettre en lumière une étape hautement significative en termes de fidélité et de dévouement à la patrie ».

« Dans les terribles circonstances historiques de l'époque, ces manifestations furent un cri de liberté et de dignité et un appel à la justice face à la tyrannie et à la domination coloniale, ayant démontré avec une clarté éclatante la cohésion du peuple algérien, son adhésion pleine et entière à la glorieuse Révolution de libé-

tion et son attachement aux objectifs tracés par la Déclaration du 1^{er} Novembre », a-t-il dit.

Le président de la République a également souligné que le peuple algérien vaillant, grâce à sa conscience nationale, « immunise sa patrie contre les desseins des conspirateurs et les rancœurs des haineux et déjoue les tentatives désespérées de démoralisation des patriotes dévoués à l'Algérie ».

Et d'ajouter que « par sa conscience éveil-

lée, le peuple protège la sécurité et la stabilité de la société, en s'attelant, dans cette conjoncture délicate, à des enjeux importants et des priorités pressantes pour le parachèvement du projet national de développement global et durable, lancé dans l'Algérie nouvelle et dont la concrétisation de ses dimensions stratégiques se poursuit grâce au génie du peuple et aux efforts des Algériennes et des Algériens dans l'Algérie victorieuse ».

H. M.

GOUDJIL:

Les manifestations du 11 décembre 1960 ont mis fin aux illusions coloniales françaises

Le moudjahid Salah Goudjil, président du Conseil de la Nation, a souligné que les manifestations du 11 décembre 1960 ont constitué un tournant majeur dans la Guerre de libération nationale, anéantissant définitivement les illusions coloniales françaises, tout en mettant en avant la place centrale qu'occupe désormais cette épopée dans la mémoire collective algérienne, sous l'impulsion du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Dans une contribution publiée mercredi par plusieurs titres de la presse nationale, sous le titre « Lutte contre le colonialisme d'hier et d'aujourd'hui: être ou ne pas être », à l'occasion de du 64^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, M. Goudjil a affirmé que ces manifestations « ont mis fin aux illusions » coloniales françaises et resteront une partie de la mémoire nationale ayant recouvert « la place qui est sienne dans le présent de la nation algérienne sous la supervision du président de la République ».

M. Goudjil a qualifié ces manifestations d'« événement marquant qui ressurgit dans la mémoire nationale, riche en tragédies et en crimes contre l'humanité perpétrés par le colonialisme de peuplement français avec son sadisme inné durant 130 ans ».

Il a rappelé que les Algériens « sont sortis manifester pacifiquement pour réaffirmer le principe du droit à l'autodétermination, alors que le général Charles de Gaulle effectuait une visite en Algérie, dans une vaine tentative de sauver la thèse de « l'Algérie française », à travers son plan dit de « troisième voie ».

Il est également revenu sur les événements qui ont accompagné l'arrivée du général de Gaulle au pouvoir et sur ce que firent les généraux qui dirigeaient l'armée française en Algérie, soulignant que « nul ne peut arrêter le cours de l'histoire, la résistance de l'Armée de libération nationale (ALN) et les manifestations du 11 décembre ont mis fin aux illusions de De Gaulle et des tenants

de « l'Algérie française ». Dans le même contexte, le moudjahid Salah Goudjil a retracé le parcours des premières manifestations et leur expansion dans plusieurs villes algériennes, affirmant qu'à travers cela, « le peuple algérien entendait exprimer son adhésion à la Révolution et son soutien et attachement indéfectibles au Front de libération nationale (FLN) et à l'Armée de libération nationale (ALN) malgré les plans et autres pseudos réformettes à l'instar du Plan de Constantine et les élections communales de 1959 dont l'objectif était de faire croire aux Algériens à une pseudo assimilation ».

Le président du Conseil de la nation a déclaré qu'« en sortant en masse, lors de ces manifestations, le peuple algérien voulait adresser un message clair au colonisateur français », à savoir que « la victoire était inéluctable » et qu'il ne s'agissait pas d'une « rébellion mais d'une révolution populaire non élitiste ».

Il a également mis en avant les « victoires diplomatiques majeures » obtenues grâce à ces manifestations, notamment après la diffusion des images sanglantes prises par deux journalistes Italiens, en l'occurrence MM. Bernardo Valli et Piero Angela, honorés et décorés l'année 2022 par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dont les films authentiques « ont démenti la propagande mensongère du colonisateur ».

M. Goudjil s'est, par ailleurs, interrogé sur « le destin des peuples libres et victorieux qui ne peuvent choisir que celui de la souveraineté, de la liberté et de l'indépendance », affirmant que l'Algérie est « libre et indépendante » et « n'est pas française et ne le sera jamais ».

Il a estimé que « tant que le colonialisme persiste à bafouer les droits des peuples et à chercher à perpétuer l'occupation dans le monde, notamment en Afrique, l'Algérie, libre et indépendante, continuera à hanter les puissances coloniales, leur rappelant l'inéluctabilité de l'histoire et le sort qui les attend ». M. Goudjil s'est

attardé sur « les spectres de cette idéologie coloniale de peuplement, répugnante et obsolète » qui, a-t-il relevé, « continuent de planer autour de la souveraineté des nations, de leur sécurité, des droits des peuples et de leurs richesses » et « s'efforcent en vain de ressusciter une gloire maudite, entachée de sang, nourrissant leurs ambitions par des alliances sournoises, des complots et un voisinage hostile ». Il a regretté que 70 ans après le déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale et 62 ans après l'indépendance de l'Algérie, « les résidus de cette organisation terroriste coloniale (OAS) s'accrochent toujours à l'illusion de « l'Algérie française », notamment « après l'infiltration de leur idéologie extrémiste et exclusive dans certains cercles officiels français, exprimant ainsi le désir de ressusciter une pensée coloniale révolue et de créer un climat propice à l'aggravation des tensions ». « Le colonialisme reste englué dans sa propre bêtise, répétant les mêmes pratiques qui lui ont coûté ses défaites et l'ont relégué aux bas-fonds de l'Histoire. Il crée des crises, corrompt les consciences, manipule les valeurs, pratique la désinformation et la provocation, tout en misant sur la loyauté des nouveaux supplétifs », a-t-il mentionné.

Parallèlement, « l'Algérie, libre et indépendante, lorgne vers l'avenir à travers son histoire. L'édification de l'Algérie victorieuse de Novembre sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ne s'est pas faite par hasard. Elle repose sur les principes énoncés dans la Déclaration du 1^{er} Novembre », s'est-il félicité.

Le président du Conseil de la nation a, enfin, affirmé que « la mémoire nationale, qui a recouvert la place qui est sienne dans le présent de la nation algérienne sous la supervision du président de la République, est notre inspiration dans nos politiques, nos stratégies, nos relations, nos alliances, nos positions et nos décisions ».

MDN

Le défilé militaire commémorant le 70^e anniversaire de la Guerre de libération nationale reflète les grandes avancées accomplies par l'ANP

Le défilé militaire commémorant le 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, a reflété les grandes avancées accomplies par l'Armée nationale populaire (ANP) en matière de développement, de modernisation et de professionnalisation pour préserver la sécurité et la stabilité du pays, a écrit la revue El-Djeïch dans son numéro du mois de décembre.

« **C**e défilé a véritablement reflété les grandes avancées accomplies par l'Armée nationale populaire en matière de développement, de modernisation, de professionnalisation et d'entière disponibilité pour préserver la sécurité et la stabilité de l'Algérie, de manière à renforcer et consolider le processus d'édification d'une Algérie nouvelle, forte et victorieuse, dans un climat de quiétude et de tranquillité», souligne la revue dans son éditorial intitulé «Fierté de la Patrie, bouclier de la Nation».

«Des efforts qui s'accroissent et complètent ceux déployés à différents niveaux et dans tous les domaines, notamment économique, social et diplomatique, reflétant un dynamisme sans précédent que traduisent les différents projets de développement réalisés et en cours de réalisation, ou encore les grands chantiers ouverts dans divers secteurs, et dont il est

attendu qu'ils vont connaître une forte impulsion au cours de la prochaine phase, notamment après la nomination par Monsieur le Président de la République d'une nouvelle équipe gouvernementale qui compte parmi elle Monsieur le général d'armée, Saïd Chanegriha, nommé ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire», note la revue El-Djeïch.

Il est certain que «ce changement intervenant en réponse aux profondes mutations économiques, techniques et technologiques que connaît l'Algérie, ainsi qu'aux défis sécuritaires régionaux émergents», relève la même source, permettra «le parachèvement du projet de renaissance de notre pays, dont la priorité la plus importante est d'assurer le confort des citoyens et de répondre à leurs besoins».

«La consolidation des fondements de notre pays et le renforcement de sa position prestigieuse sur les scènes régionale et internationale est une grande responsabilité qui nous incombe à tous, nous pousse à œuvrer, sans relâche, pour que l'Algérie reste toujours victorieuse et aspire à concrétiser davantage de réalisations dans divers domaines» et ce, grâce aux «énormes capacités et énergies de la Nation, à la conscience de son grand peuple, à la solidarité de sa jeunesse créative, puisant sa forte volonté des principes et valeurs de notre Révolution éternelle et armée de sciences pour être au diapason des développements que connaît le monde dans le domaine de la technologie et de la connaissance», souligne l'édito.

Pour la revue El-Djeïch, «la préservation de la sécurité et de la stabilité de notre pays, dans un monde où il n'y a pas de place pour les faibles et qui ne reconnaît pas les retardataires, les hésitants et les dilettantes, exige la mobilisation de tous

les fils loyaux de l'Algérie pour assurer la pérennité de l'Etat national, ainsi que son modèle républicain et se constituer une solide immunité défensive qui dissuade les ennemis et insuffle assurance et fierté à tous les patriotes loyaux».

«Le grandiose défilé militaire a été couronné de succès à tous points de vue et à la hauteur des dimensions et de la symbolique de cet événement qui a prouvé, une fois de plus, et de l'avis de tous, les énormes capacités humaines, organisationnelles et matérielles de l'ANP, digne et fidèle héritière de l'Armée de libération nationale.

Capacités qui en ont fait la garante de la sécurité de l'Algérie et le bouclier solide sur lequel se briseront toutes les manœuvres, complots et plans hostiles», a-t-on ajouté.

La revue a affirmé, dans son édito, que «notre armée qui a été et demeurera éternellement source de fierté et de grandeur pour tout le peuple algérien, continuera avec toute la détermination et toute la rigueur nécessaires de défendre chaque pouce de cette terre des Chouhada, faisant ainsi la grandeur de notre Nation, dissuadant nos ennemis et contribuant à l'édification d'une Algérie glorieuse et victorieuse».

Elle a également relevé que les personnels de l'ANP «ont démontré leurs compétences, leur disponibilité, leur professionnalisme ainsi que leur pleine disposition à défendre la Patrie et à préserver son indépendance et sa souveraineté».

«Il est également pour eux, à n'en pas douter, un encouragement à poursuivre sur la même voie, en intensifiant et en multipliant les efforts afin de faire face, avec détermination et rigueur, aux menaces et risques de toute forme et de tous types auxquels notre pays peut être confronté», conclut l'édito d'El-Djeïch.

QUESTIONS ORALES ET ÉCRITES

Les députés reviennent à a charge

PAR KAMAL HAMED

A l'Assemblée populaire nationale (APN), la problématique de la relation entre les députés et les membres du gouvernement refait surface. De nouveau, en effet, les députés ont fait montre de leur insatisfaction quant à l'attitude qu'adoptent parfois les ministres. Il est ainsi question de l'épineux dossier des questions orales et écrites.

Ces questions qu'adressent les élus du peuple aux membres du gouvernement pour demander, notamment, des éclaircissements sur de nombreux dossiers. Ces questions orales et écrites, qui sont, pour rappel, un des instruments aux mains des députés pour exercer leurs fonctions de contrôle sur l'activité de l'exécutif. Quelques fois cependant, comme n'ont eu de cesse de le mettre en avant les députés, les ministres ne montrent aucun empressement à répondre aux préoccupations des représentants du pouvoir législatif. Une attitude dénoncée à maintes reprises et ce depuis de très longues années. Sur cette question justement les députés sont

revenus tout récemment à a charge dans l'espoir d'infléchir la position des membres du gouvernement et de les amener à être plus coopératifs avec les élus du peuple. En effet, lors de la dernière réunion des chefs des groupes parlementaires, tenue il y a juste quelques jours au siège de l'APN ; cette question a été à l'ordre du jour. Ainsi, les chefs des groupes parlementaires des partis politiques représentés à la chambre basse du Parlement ont plaidé, selon le communiqué rendu public en faveur de « la nécessité de mettre en place des mécanismes garantissant des réponses rapides et claires à leurs questions ». Par ailleurs ces chefs des groupes parlementaires qui représentent notamment les partis du FLN, du MSP, du RND RND, du front El MOustakbal du mouvement El Bina et des députés indépendants ont aussi insisté sur « l'importance pour les ministres d'assister personnellement aux séances d'examen des amendements des projets de lois ». Ce n'est pas la première fois que cette question revient au devant de la scène. C'est une question récurrente. Les députés, de toutes les législatures, ont évoqué cette question en

invoquant leurs prérogatives constitutionnelles. Il est vrai que certains ministres ne répondent pas dans les délais réglementaires aux questions orales et écrites des députés. Quelques fois en effet il se passe une longue période avant que les membres du gouvernement daignent répondre alors que la question n'est plus vraiment d'actualité. Les députés mettent aussi en avant le fait que, parfois, des ministres ne se présentent pas eux mêmes à l'APN et adressent leurs réponses par le biais du ministre en charge des relations ns avec le parlement. Les députés ont des arguments solides à faire valoir. Il est ainsi question des dispositions constitutionnelles. En effet la Constitution a codifié cette question. « Les membres du Parlement peuvent adresser, par voie orale ou en la forme écrite, toute question à tout membre du Gouvernement. La question écrite reçoit en la même forme une réponse dans un délai maximal de trente (30) jours. Pour les questions orales, le délai de réponse ne doit pas excéder trente (30) jours » stipule en effet l'article 158 de la loi fondamentale.

K. H.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Les assurances, l'urbanisme, les services publics et la distribution des produits pétroliers au menu

Le Gouvernement a étudié mercredi, lors sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, plusieurs textes et communications portant sur le secteur des assurances, le contrôle de l'urbanisme, l'amélioration des services publics relevant du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale ainsi que la distribution des produits pétroliers, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 11 décembre 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de loi relative aux assurances, à la lumière des directives données par Monsieur le Président de la République lors du Conseil des ministres du 22 mai 2024, relatives au renforcement de la gouvernance et la régulation du secteur des assurances et à l'élargissement de son champ de compétence, afin de permettre la prise en charge des différents risques nouveaux et émergents, ainsi que l'amélioration des services fournis aux assurés, notamment en consacrant la vente à distance de produits d'assurance et l'assurance digitale.

Le Gouvernement a également entendu une communication sur le contrôle de l'urbanisme et la problématique des constructions inachevées, qui a permis d'aborder plusieurs axes stratégiques, visant à renforcer la conformité des projets et d'assurer un développement harmonieux des espaces urbains, offrant ainsi un environnement urbain moderne, fonctionnel et durable aux citoyens, tout en préservant l'identité architecturale nationale.

Par ailleurs, et dans le cadre des communications sectorielles relatives à l'état des services publics, le Gouvernement a entendu une communication sur l'amélioration et la modernisation des services publics relevant du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ayant porté sur les mesures prises pour la modernisation des prestations de services et la généralisation de la numérisation afin de lutter contre la bureaucratie.

Enfin, Le gouvernement a poursuivi l'examen du cadre réglementaire relatif aux activités de stockage et de distribution des produits pétroliers, visant à encourager la concurrence et à promouvoir le professionnalisme dans ce domaine.

OMRA

Les agences de tourisme et de voyages appelées à soumettre les demandes de visas dans les délais

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (Onpo), a appelé les agences de tourisme et de voyages autorisées à organiser la Omra pour l'année 1446 de l'hégire, à soumettre les demandes de visas suffisamment à l'avance, indique un communiqué de l'Office.

«L'Onpo informe l'ensemble des agences de tourisme et de voyages autorisées à organiser la Omra pour l'année 1446 de l'hégire, qu'elles doivent soumettre les demandes de visas pour les pèlerins enregistrés à leur niveau suffisamment à l'avance pour qu'ils ne ratent pas leurs vols», lit-on dans le communiqué. L'Office a appelé, dans ce sens, les agences concernées, «à éviter tout retard dans la soumission des demandes de visas via le système électronique dédié à cet effet».

Pour ce qui est de la prise en charge des demandes de visas par les parties concernées, l'Office a assuré que plus de 700 pèlerins ont pu rejoindre leurs vols dans les délais.

RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES EN GESTION PUBLIQUE :**Formation des présidents d'APC sur le développement rural**

Le deuxième cycle de formation concernant la gestion des structures publiques, destiné aux présidents des Assemblées populaires communales (APC), a débuté mercredi, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

«Dans le cadre des efforts constants pour développer les compétences des présidents des APC dans les domaines relatifs à la gestion des structures publiques et enrichir leurs connaissances, le deuxième cycle de formation sur le thème de l'agriculture et du développement rural a été lancé», selon la même source.

Cette formation a pour objectif de «renforcer les connaissances des participants en matière de développement de stratégies efficaces visant à promouvoir le secteur agricole et à appuyer le développement rural», conclut le communiqué.

CONCOURS DE RECRUTEMENT À LA SONATRACH

Les candidats invités à rectifier leurs informations personnelles

Le groupe Sonatrach a informé, dans un communiqué, l'ensemble des candidats inscrits au concours national de recrutement, qu'ils peuvent procéder à la correction de leurs informations mal renseignées, ainsi qu'à l'actualisation de leur fichier incomplet, dès ce mercredi, via un portail en ligne.

«Sonatrach informe l'ensemble des candidats inscrits au concours national de recrutement, lancé le 28 novembre dernier, qu'ils peuvent désormais procéder à la correction de leurs informations mal renseignées, ainsi qu'à l'actualisation de leur fichier incomplet joint lors de l'inscription, en accédant au portail en ligne <https://nationalrecruit.sonatrach.dz/correct>, accessible du mercredi 11 décembre à partir de 14h00 au samedi 14 décembre à 20h00», lit-on dans le communiqué.

Cette correction concerne uniquement les informations relatives au nom et prénom, date de naissance, adresse e-mail, les pièces jointes (diplôme, pièce d'identité, attestation d'inscription ANEM), qui

doivent être jointes sur un seul fichier au format PDF d'une taille maximale de 3Mo.

«Ce portail est dédié exclusivement à la rectification des données erronées suscitées introduites lors de l'inscription, les candidats inscrits ayant renseigné correctement leurs informations ne doivent pas accéder de nouveau au portail», précise le même document.

Sonatrach a rappelé que le concours se déroulera sous forme d'un examen écrit qui portera sur les connaissances acquises durant le cursus de spécialité et ayant relation directe avec le poste de travail concerné, et renouvelle ses encouragements et souhaite pleine réussite à tous les participants.

ALGER

Démantèlement d'une bande d'escrocs sur les réseaux sociaux

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Djenane Sfari (Alger) a démantelé une bande spécialisée dans l'arnaque et l'escroquerie via les réseaux sociaux, a indiqué, mardi, un communiqué des services de ce corps sécuritaire.

«La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Djenane Sfari a procédé dernièrement au démantèlement d'une bande criminelle qui piège les victimes sur les réseaux sociaux prétendant mettre à vendre des supports métalliques à 130 DA/pièce.

Après avoir fixé un rendez-vous, aux victimes, les membres de la bande les agressent et s'emparent de tout ce qui est en leur possession», a précisé le communiqué.

«L'opération a eu lieu suite à une plainte déposée par un citoyen contre cette bande pour agression à l'arme blanche et vol d'un montant de 160 millions centimes.

La victime est entrée en contact avec un annonceur qui mettait en vente des supports métalliques sur Facebook», lit-on dans le communiqué qui ajoute qu'«il a été convenu l'achat de 650 pièces pour un prix symbolique».

«Accompagnée de son ami, la victime s'est rendue au point de rencontre à l'un des

quartiers d'Ain Melha, où ils ont été agressés avec des armes blanches par trois (3) individus ayant volé leur argent et pris la fuite», a ajouté la même source.

«Après avoir identifié les suspects, les membres de la Gendarmerie ont mis en place un plan pour les arrêter.

Les investigations menées au siège de la

brigade ont permis d'élucider trois autres affaires qui concernent cette bande pour escroquerie et arnaque, suivi de vol à l'arme blanche et de coup et blessure».

«Après parachèvement des procédures judiciaires, les mis en causes ont été présentés aux juridictions judiciaires compétentes», a conclu la même source.



LUTTE CONTRE L'ÉCONOMIE INFORMELLE

Faïd et Zitouni unissent leurs forces

Alors qu'une guerre a été déclarée aux marchés informels pour leur donner un ancrage juridique, un simple tour dans les quartiers de nos villes peut nous dévoiler l'impuissance des pouvoirs publics à maîtriser la situation. Ils subissent échec après échec.

PAR IDIR AMMOUR

Baisse de garde ou conséquence conjoncturelle ? On ne le sait pas ! Mais la réalité du terrain est là et le phénomène ne veut plus s'escompter. Devenu phénomène de société, ce phénomène semblait s'inscrire dans un code, donnant à ces acteurs le droit d'agir dans l'illicite. Un état de fait qu'il fallait juguler avec des pincettes. Car la politique engagée jusque-là par l'État n'a pas donné les résultats escomptés. La bataille contre le commerce informel est donc loin d'être gagnée sur le terrain.

Pour cela, les autorités publiques sont décidées à lutter contre ce phénomène, en conjuguant les efforts, consolidant le dialogue et en promouvant des actions concrètes pour réduire les effets néfastes qui freinent l'essor de l'économie nationale. Dans cette optique, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, et le ministre des Finances, Laâziz Faïd, ont présidé, avant-hier, une réunion conjointe de coordination, en présence des cadres supérieurs des deux ministères ainsi que plusieurs responsables concernés, dans le cadre des orientations stratégiques du président de la République visant une mise en œuvre optimale des mesures de la loi de finances 2025.

Lors de cette réunion, dont la principale thématique abordée était la lutte contre le phénomène des activités économiques informelles et les marchés parallèles qui



gangrènent l'économie nationale, les deux ministres ont insisté sur l'importance de mobiliser les ressources fiscales et d'élargir la base d'imposition, en harmonie avec les priorités de la loi de finances 2025. À ce titre, M. Zitouni a souligné l'urgence d'intégrer les activités non déclarées dans un cadre économique légal structuré, en plaçant pour « une justice sociale et fiscale renforcée », et en rappelant que « le caractère social de l'État demeure une priorité des autorités publiques ».

Pour y parvenir, il a appelé à une sensibilisation accrue des acteurs économiques et à la promotion d'une culture citoyenne en matière fiscale, éléments essentiels pour éradiquer les pratiques non conformes qui affectent le marché national. De son côté, le ministre des Finances a mis en exergue la nécessité d'unifier les efforts intersectoriels pour assurer une justice fiscale et restaurer la confiance des opérateurs dans le système économique national. Selon lui, « la réduction du poids de l'économie informelle exige une approche globale et

cohérente, touchant à tous les niveaux des transactions ». M. Faïd a également annoncé que « l'année 2025 sera marquée par une digitalisation accrue et l'extension des moyens de paiement électronique », ainsi que l'année de l'amélioration « de la collecte de toutes les ressources financières et fiscales, ce qui rend la coordination et la coopération avec les secteurs concernés nécessaires pour atteindre ces objectifs ». Les deux ministres ont profité de cette rencontre pour annoncer la mise en place d'ateliers de travail réguliers entre leurs départements respectifs, à travers des sessions qui visent à définir des objectifs opérationnels à moyen terme et à suivre de près leur réalisation, tout en rectifiant les erreurs rencontrées en chemin si nécessaire. Il est à noter que, selon le dernier rapport annuel de la Banque d'Algérie, l'économie informelle représente plus de 8 000 milliards DA sur un total de 24 330 milliards DA en circulation, ce qui indique qu'une somme considérable est hors du contrôle des institutions bancaires.

I. A.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Une année encourageante pour 2025

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'industrie automobile semble observer un cap prometteur pour l'année prochaine. Avec 16 concessionnaires sur le terrain pour les futurs usines, des projets de fabrication de pièces détachées et des accessoires promettent de mettre fin à la pénurie.

Pour illustrer l'importance de ce secteur, le groupe Stellantis qui détient les usines Fiat en Algérie, annonce à travers un communiqué que « ses usines de Tefraoui à Oran et à Tيارت seront entièrement équipées par des accessoires plastiques fabriqués en Algérie ».

C'est le fruit d'un partenariat signé avant-hier entre le groupe européen et l'entreprise algérienne Sarel. Les projets concernent également l'équipement en habitacle de tous les modèles qui seront commercialisés en Algérie.

Le nouveau cahier de charges fixé par les autorités, oblige les constructeurs de valider un taux d'intégration minimal de 35%

afin d'assurer un partenariat équitable avec les sous-traitants algériens. D'ores et déjà, le modèle Fiat va mettre en valeur 4 partenaires locaux pour la fourniture en pièces détachées et autres accessoires.

D'autres concessionnaires à l'instar du chinois Cherry qui va investir 110 millions de dollars pour sa future usine dont il est attendu la sortie de son premier modèle en octobre 2025.

Les opérateurs chinois comptent également profiter du réseau de sous-traitance en pièces dont certains accessoires et même certaines pièces moteurs seront fabriqués en Algérie. Le CKD sera ainsi favorisé où il est attendu que le tissu industriel développe ses prochaines usines à l'horizon 2026.

Mais pour accélérer la cadence, il est prévu de fabriquer 90.000 pièces en CKD dès l'année prochaine avec une couverture de l'après-vente exigée par le ministère de l'Industrie dans le cadre de couverture du marché national. Chaque concessionnaire doit assurer la formation et le partenariat

avec des PME algériennes dans le cadre du transfert du savoir-faire technologique. C'est le cas du constructeur français Renault qui est présent en Algérie depuis 2014 par son usine à Oran. Cependant, les responsables de la marque au losange affirment avoir mis en conformité leurs projets avec la nouvelle législation.

Pour ainsi dire, le projet industriel ne consistera plus à importer des pièces de rechange fabriquées ailleurs, mais dans le chapitre investissement, la fabrication locale des accessoires et pièces doit se faire localement avec un rythme annuel de croissance.

Le marché actuel ne se fera pas en faveur des importations massives mais avec des quotas précis ne dépassant pas les 180.000 unités par an.

Les constructeurs seront amenés à mettre une industrie automobile locale, loin des opérations de montage qui a été un marché de dupes aux relents de scandales qui ont terni l'image dorée des grandes marques.

F. A.

AGRICULTURE

Vers la création d'un réseau national de chambres froides de petites et moyennes tailles

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a affirmé, lundi, à Boumerdes que son département ministériel examinait actuellement, un projet de création d'un réseau national de chambres froides et de stockage, de petites et moyennes tailles.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a expliqué que la création de ce réseau national était « importante et urgente », soulignant qu'« elle permettra aux producteurs de commercialiser leurs produits en toute aisance, et de contribuer au soutien du dispositif national de régulation des produits pouvant faire l'objet de pénuries sur le marché, notamment la pomme de terre, l'oignon, l'ail et les viandes ».

A cette occasion, M. Cherfa a salué la récente décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a donné des instructions aux différentes banques nationales pour accompagner les agriculteurs et tous les acteurs du secteur, et leur accorder des facilités pour la création et la réalisation de chambres froides.

Le ministre a précisé que le projet de banque de gènes qui est en cours de réalisation, sera livré et inauguré, au cours du premier semestre de 2025, ajoutant que les travaux de réalisation de la structure ont été achevés. Elle sera prochainement équipée avec un budget pour la gestion.

Le ministre a par ailleurs indiqué qu'« il y a un projet avec un partenaire d'un pays étranger ami », pour produire localement les semences de légumes que « l'Algérie importe actuellement en totalité » de pays étrangers, précisant que des préparatifs sont en cours pour « le lancement de sa réalisation et l'entrée en phase d'exploitation et de production d'ici fin 2025 ou début 2026 ».

Par ailleurs, concernant le Ramadhan, le ministre a annoncé « le lancement d'une action proactive » en prévision de ce mois, précisant que le secteur a déjà mis en place « un programme de stockage » notamment pour la pomme de terre, l'oignon et l'ail, en collaboration avec le ministère du Commerce, afin d'assurer leur disponibilité et l'approvisionnement des marchés durant le mois sacré. Présidant la cérémonie de distribution de 57 actes de concession agricole au siège de la wilaya, M. Cherfa a souligné que la wilaya de Boumerdes était « leader national » en matière de régulation du dossier du foncier agricole, affirmant que cette wilaya constituait un « modèle en la matière ainsi qu'en matière de régulation du foncier des haouchs ».

Lors de sa visite, le ministre a posé la première pierre pour la réalisation de deux centres régionaux de stockage de céréales d'une capacité de 5.000 tonnes chacune, dans la commune de Si Mustapha. Il a également inauguré une pépinière pilote à Zemmouri s'étendant sur une superficie de 8.000 m².

A la Société Corenav, spécialisée dans la construction et la maintenance navale au port de Zemmouri El Bahri, M. Cherfa a supervisé la livraison de trois (3) bateaux fabriqués par cette société.

MIDI

CULTURE

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE CINÉMA ET LA MÉMOIRE

Un Hommage à l'héritage de la Révolution algérienne



Un colloque international sur le cinéma et la mémoire se tient du 9 au 11 décembre 2024 à Alger, sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cet événement rassemble des experts et des spécialistes du cinéma et de l'histoire, Algériens et étrangers, dans le cadre des festivités marquant le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre.



COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE CINÉMA ET LA MÉMOIRE

Un Hommage à l'héritage de la Révolution algérienne

Un colloque international sur le cinéma et la mémoire se tient du 9 au 11 décembre 2024 à Alger, sous le haut patronage du président de la République, Abdelmajid Tebboune.



Cet événement rassemble des experts et des spécialistes du cinéma et de l'histoire, Algériens et étrangers, dans le cadre des festivités marquant le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre.

Un événement sous le patronage de l'État algérien

Organisé par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), sous la supervision du ministère de la Culture et des Arts, ce colloque explore le rôle du cinéma en tant qu'outil pour construire et documenter la mémoire collective, et renforcer les

valeurs de liberté et de résistance. Selon les organisateurs, cette rencontre reflète l'intérêt particulier de l'État algérien pour le dossier de la mémoire dans toutes ses dimensions, ainsi que pour les archives cinématographiques à travers la nouvelle loi sur le cinéma.

Les objectifs du colloque : mémoire et cinéma

Lors d'une conférence de presse tenue au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, le coordinateur du colloque, Cheddad Bezia, également directeur du développement et de la promotion des arts au ministère de la Culture et des Arts, a souligné que cet événement

témoigne de l'engagement de l'État algérien envers la mémoire collective, notamment à travers la conservation des archives cinématographiques.

Le Directeur général du CADC et président du comité d'organisation du colloque, Zineddine Arkab, a précisé que des chercheurs et des experts algériens et étrangers participeront à des discussions sur des essais cinématographiques traitant des mouvements de libération dans le monde, du rôle du cinéma dans la documentation et le soutien aux mouvements de résistance, ainsi que des enjeux liés à la numérisation et à la restauration des films.

Le rôle du cinéma dans la préservation de la mémoire

Le directeur du Centre national du livre, Djamel Yahiaoui, président du comité scientifique, a souligné que le colloque est "l'occasion de passer en revue les questions scientifiques, culturelles et artistiques liées à la mémoire", en mettant l'accent sur le "rôle prépondérant du cinéma dans l'éveil des consciences et l'expression des problématiques politiques et culturelles".

Cet événement se distingue par la présence de 30 experts et spécialistes du cinéma et de la mémoire. Ils discuteront, lors de six séances, des questions liées au rôle du cinéma dans la conscientisation à l'émancipation, à l'expérience du cinéma algérien pen-



dant et après la Révolution, ainsi qu'aux enjeux de valorisation et de promotion du film sur la résistance. Le rôle du cinéma dans la consolidation de la solidarité internationale sera également mis en lumière, avec un hommage rendu aux réalisateurs algériens décédés ayant marqué le cinéma révolutionnaire, ainsi qu'aux cinéastes internationaux ayant soutenu la Révolution algérienne, à l'instar du Serbe Stevan Labudovic, du Français René Vautier et de l'Italien Gillo Pontecorvo.

Le ministre de la Culture et des Arts ouvre le Forum

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a présidé l'ouverture du Forum international "Cinéma et Mémoire", organisé à l'hôtel El Aurassi à Alger. Lors de cette ouverture, il a affirmé que l'État algérien, sous la direction du président Tebboune, accorde une importance majeure au secteur cinématographique, dans le but de promouvoir ce domaine vital. Le ministre a précisé que des mesures sont prises pour encourager les talents nationaux et de la diaspora, et pour soutenir la production cinématographique, y compris par des crédits bancaires allant jusqu'à 70%. Il a aussi évoqué la création de

studios de tournage et de villes cinématographiques pour moderniser le secteur et rattraper le retard accumulé.

Le cinéma de résistance et la mémoire nationale

En outre, le ministre a insisté sur l'importance du "cinéma de résistance" dans la construction et la préservation de la mémoire nationale, rappelant qu'il constitue "un capital documentaire au service de la patrie et de la société". Il a également évoqué le rôle des pionniers du cinéma révolutionnaire dans le soutien aux causes justes à travers le monde, en particulier celles des peuples palestinien et sahraoui.

Les conférences et les interventions des experts

La première journée du Forum a été marquée par des conférences scientifiques qui ont souligné le rôle du cinéma en tant qu'outil de résistance culturelle et moyen de préservation de la mémoire historique collective. Le critique de cinéma Ahmed Bedjaoui a souligné que des artistes algériens engagés ont réussi à transmettre la véritable image du peuple algérien et de ses souffrances sous le colonialisme français. Il a également mentionné le rôle du cinéma dans la résistance, avec

des exemples comme Mahmoud Guenez, qui a formé les premiers cameramen du FLN en 1957, durant la Guerre de libération.

L'enseignant Aïssa Ras El Ma a évoqué les différentes étapes du cinéma algérien, en commençant par le "cinéma colonial" avant la Révolution, puis le cinéma révolutionnaire pendant la guerre d'indépendance, et enfin le cinéma post-indépendance axé sur la construction et le développement du pays. Le réalisateur cubain Milton Alberto Diaz Canter a insisté sur l'importance de ces rencontres pour préserver la mémoire cinématographique et défendre l'identité des peuples.

Les intervenants étrangers et le soutien international

Les chercheurs et experts étrangers, dont les Italiens Luca Peretti et Andrea Brazzoduro, ont mis en avant l'influence de réalisateurs comme Gillo Pontecorvo et Pier Paolo Pasolini, qui ont soutenu la Révolution algérienne. Ils ont aussi évoqué le cinéma mauritanien à travers le réalisateur Med Hondo et son engagement pour la liberté en Afrique. En parallèle, des conférences ont abordé les implications contemporaines du cinéma dans la lutte contre la propagande néocoloniale et l'impor-



tance de l'évolution technologique pour valoriser et préserver la mémoire collective. La question de la "guerre de l'image" menée par le colonisateur français a été abordée par des intervenants comme Samia Azzi, qui a rappelé que le FLN avait créé sa propre unité cinématographique pour contrer la propagande coloniale.

Hommage aux figures emblématiques du cinéma algérien et international

Enfin, l'événement a permis de rendre hommage à plusieurs figures emblématiques

du cinéma algérien et international, notamment les réalisateurs Amar Laskri, Tahar Hannache, et Benamar Bakhti, ainsi qu'aux cinéastes étrangers tels que Stevan Labudovic, René Vautier, et Gillo Pontecorvo. Une exposition spéciale a été organisée pour présenter le matériel cinématographique utilisé lors du tournage des films révolutionnaires, ainsi que la projection d'un documentaire sur l'histoire du cinéma algérien et des musiques de films historiques interprétées par l'orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger.

FIBRILLATION ATRIALE

Environ 35% des patients souffrant d'une FA feront un AVC

Le laboratoire Beker-Algérie a tenu sa session de son media training consacré ce jour à « l'enjeu pharmaco-économique de la prise en charge de la fibrillation atriale ».

En début de communication, le professeur cardiologue Amrane Talamali a défini ce qu'est la fibrillation atriale ou auriculaire, à savoir des troubles du rythme cardiaque et il expliquera aux médias qu'en raison de la contraction désynchronisée des oreillettes qui frémissent ainsi la pathologie a reçu ce nom.

Le spécialiste fera remarquer que lors de la FA, le sang n'est pas pompé normalement dans la cavité et des caillots se forment alors pouvant même se disperser pour atteindre une artère du cerveau d'où les risques d'AVC et d'insuffisance cardiaque. A cet effet, l'intervenant fera savoir que 35% des patients souffrant d'une FA feront un AVC, dont 20% des cas seront mortels et 60% invalidants et que les causes de la FA peuvent être provoquées par une anomalie cardiaque congénitale ou par une lésion causée à la structure du cœur suite à une crise cardiaque ou due à un trouble valvulaire.

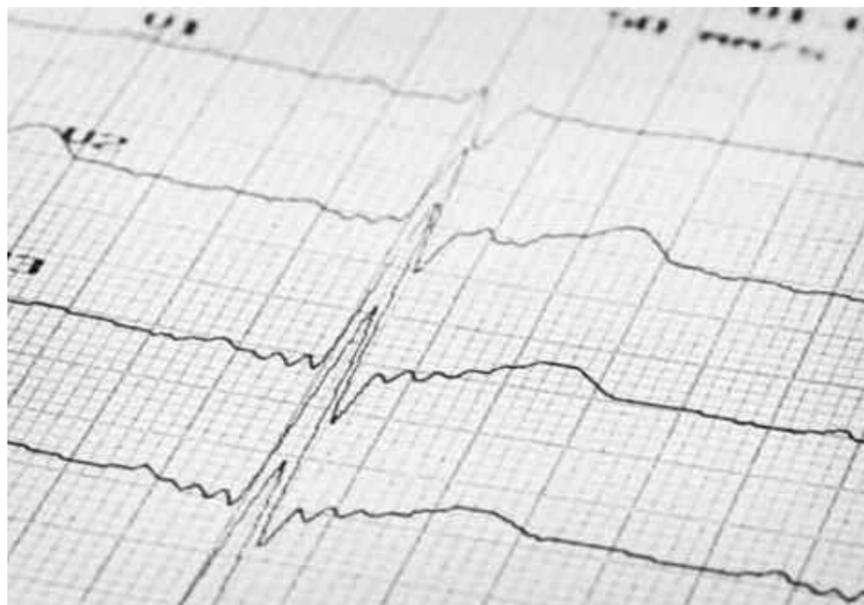
En tout état de cause, il est à comprendre que même sans ces antécédents, les risques de la FA augmentent avec l'âge et les autres facteurs étant : l'HTA, le diabète, le tabagisme, le dysfonctionnement thyroïdien, l'obésité, l'alcoolisme et l'apnée du sommeil. Evoquant les symptômes de la FA, le cardiologue citera des palpitations, des douleurs à la poitrine, des essoufflements, de la fatigue, des étourdissements et des sensations de faiblesse.

Le diagnostic de l'AF

S'agissant du diagnostic de cette pathologie, le spécialiste fera savoir que l'ECG en est un outil, cependant comme certaines fibrillations ne durent parfois qu'un laps de temps très court, un appareil portable, le holter, permet l'enregistrement cardiaque pendant 24 heures voire plus. Il ajoutera que les dernières recommandations internationales consistent en le dépistage systématique à partir de 75 ans.

Le traitement

En conclusion de sa communication, le Professeur présentera les molécules innovantes (AODs) lesquelles constituent une alternative aux AVK avec un meilleur profil de sécurité sans impact sur l'hygiène de vie, c'est en cela qu'elles sont avantageuses. Pour sa part, le Dr Ahlem



Moulay Brahim, spécialiste en pharmacie clinique, enchaînera par sa communication ayant pour thème : « L'intérêt d'une étude de bioéquivalence : cas Trombix ». Elle expliquera d'emblée que la molécule princeps est protégée par un brevet sur 20 ans avant qu'il ne soit du domaine public. Par ailleurs, elle fera savoir que le générique est tout à fait identique en termes d'innocuité, de sécurité et d'efficacité au princeps et l'avantage qu'il présente se définit au niveau du prix.

L'intervenante expliquera que le générique et le princeps sont identiques à partir du moment où les études de bioéquivalence vont montrer que la même dose du principe actif se trouve dans les deux types de médicaments. Aussi, la bioéquivalence est un outil indispensable pour prouver l'interchangeabilité des traitements cependant, ce ne sont pas tous les médicaments qui sont éligibles à la bioéquivalence, dira Mme Ahlem Moulay Brahimi.

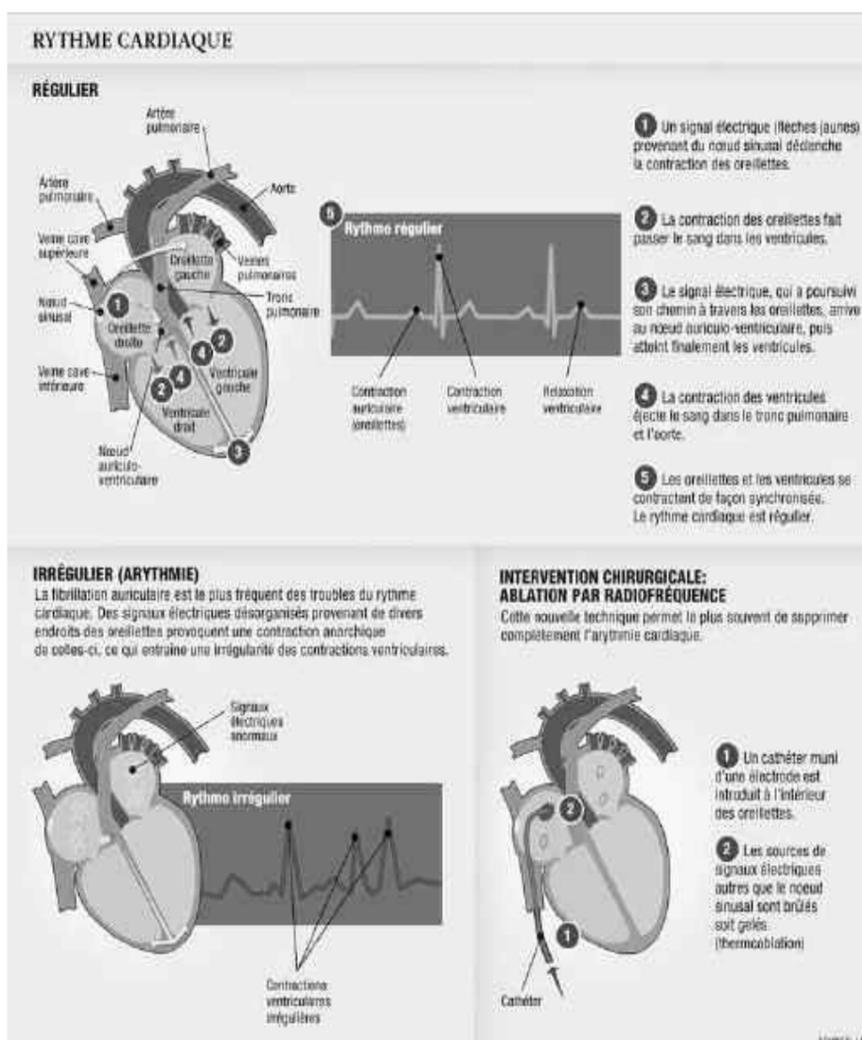
A son tour, le Professeur Achène Zenhati, économiste en santé et directeur de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), a présenté une communication intitulée : « Les enjeux pharmaco-économiques de la FA ». Au cours de son intervention, le spécialiste a insisté sur notamment les avantages que présente la molécule anti coagulant direct (AODs) par rapport à l'ancienne molécule anti-vitamine K aussi bien au plan thérapeutique que financier.

A cet effet, l'intervenant a rappelé que l'AODs est commercialisée depuis au moins une décennie dans les pays occidentaux et sa mise sur le marché en Algérie ces cinq dernières années.

Cette nouvelle molécule a ceci d'intéressant, entre autres, c'est d'avoir une capacité de réduction hémorragique intra crânienne de 5% ce qui est cliniquement non négligeable.

Au plan financier, il a été constaté qu'à partir d'un échantillon de 1.000 patients, une économie de 4 milliards de dinars annuellement est obtenue ajoutera le spécialiste.

M. Ahcene Zehnati aura, donc, préconisé vivement la généralisation du traitement par l'AODs car, dira-t-il, une vision sociétale à long terme s'impose ici en lieu et en place d'une approche court-termiste, immédiate, prenant uniquement en considération le prix de l'anti-vitamine K qui est certes bon marché mais en fait moins rentable en définitive parce que l'AODs évite les coûts indirects représentés par ne serait-ce que l'absentéisme pour cause de maladies et par rapport à une efficacité plus grande en faveur de cette dernière.



TIARET

Nécessité d'adopter des plans prospectifs dans la gestion du secteur des ressources en eau

M. Derbal a insisté sur la nécessité de réaliser les projets dans la région selon les normes techniques et dans les délais impartis afin d'atteindre les objectifs souhaités, qui consistent à améliorer le cadre de vie des citoyens et à rationaliser l'utilisation des fonds publics.

Le ministre des l'Hydraulique, Taha Derbal, a souligné, mardi dans la wilaya de Tiaret, l'importance pour les directions de son secteur à travers le pays d'adopter des plans prospectifs de gestion, notamment en matière d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et de prévention contre les risques d'inondations.

Lors de l'inauguration d'un projet de rénovation du réseau d'eau potable, ainsi que la deuxième phase du projet de protection de la ville de Ksar Chellala contre les inondations, dans le cadre de sa visite d'inspection à la wilaya, le ministre a mis en avant l'importance de "la prospective pour mettre en œuvre des plans préalablement préparés, ce qui permet d'éviter les crises, notamment les perturbations dans l'approvisionnement en eau potable, les risques d'inondations et les problèmes liés à l'assainissement".

Il a rappelé que les directeurs du secteur dans les wilayas doivent anticiper les problèmes et proposer des solutions locales en coordination avec les autorités locales. Ils doivent également soumettre des rapports accompagnés de solutions en cas de difficultés dépassant leurs capacités, précisant que le ministère interviendra pour



fournir les moyens nécessaires afin de garantir un service de qualité aux citoyens, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Par ailleurs, M. Derbal a insisté sur la nécessité de réaliser les projets dans la région selon les normes techniques et dans les délais impartis afin d'atteindre les objectifs souhaités, qui consistent à améliorer le cadre de vie des citoyens et à rationaliser l'utilisation des fonds publics.

De son côté, le directeur des Ressources en eau de la wilaya de Tiaret, Laïd Aïssani, a indiqué, lors de ses explications au ministre, que la première phase du projet de protection de la ville de Ksar Chellala contre les crues s'est avérée efficace, car aucune inondation n'a été enregistrée lors des récentes fortes pluies qui ont touché la région.

Ce projet, dans ses deux phases, sera pleinement opérationnel dans environ cinq mois et coûtera au total près de

810 millions de dinars. Il comprend la rénovation de 3 km de canalisations d'assainissement, la réalisation de 3,9 km de canaux d'évacuation des eaux pluviales et 16,8 km de canalisations de collecte des eaux.

Quant au projet de rénovation du réseau de distribution d'eau potable dans la même ville, il concerne 17,8 km de canalisations, avec un coût estimé à 59,7 millions de dinars. La fin des travaux est prévue dans 110 jours.

Le ministre a poursuivi sa visite dans la wilaya de Tiaret en supervisant la mise en service d'une station de pompage d'eau potable dans la commune de Hamadia, le raccordement des réservoirs d'eau de la capitale de la wilaya, ainsi que l'inspection des travaux visant à renforcer l'approvisionnement en eau potable de 11 communes, à partir du champ aquifère souterrain d'Adjramaya dans la commune de Zemala Emir Abdelkader, sur une distance de 137 km.

TIMIMOUN

Les préparatifs des festivités du Nouvel an amazigh au centre d'une réunion de coordination

Les préparatifs des festivités nationales officielles de la célébration du Nouvel an amazigh, Yennayer 2975, ont été au centre d'une réunion de coordination présidée mardi à Timimoun par le secrétaire général (SG) du Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, a-t-on appris des services de la wilaya.

Cette réunion, qui a regroupé au siège de la wilaya les autorités locales avec les représentants des différents secteurs et organismes, a permis de passer en revue le programme des festivités de cet événement national annuel qu'accueille la wilaya de Timimoun du 11 au 13 janvier prochain.

Le programme en question prévoit une série d'activités culturelles et artistiques qui seront animées par des troupes nationales et locales, des ateliers de formation au niveau de l'Institut technologique de développement de l'agriculture saharienne, d'autres dans les techniques cinématographiques, ainsi que d'un atelier sur la préservation des ksour dans les régions du Touat, du Gourara et du Tidikelt.

L'occasion donnera lieu également à l'émission d'un timbre postal consacré à la 5e édition du prix du président de la République de littérature et langue amazighes, coïncidant avec la célébration de Yennayer. Le SG du HCA, Si El-Hachemi Assad, a mis à profit sa présence à Timimoun pour s'enquérir également des structures et installations devant servir de cadre d'accueil et d'hébergement dans la wilaya et des dernières retouches des préparatifs pour la réussite de cet événement national.

BÉCHAR

L'extension de la phoeniciculture sur 273 hectares entamée

Une opération d'extension de la phoeniciculture hors palmeraies sur une superficie de 273 hectares a été entamée à Béchar, a annoncé la Direction locale des services agricoles (DSA). L'opération, qui touche 398 agriculteurs activant dans plusieurs périmètres de mise en valeur des terres sahariennes à travers la wilaya, est soutenue et pilotée par la DSA au profit des agriculteurs qui ont adhéré à l'initiative, a indiqué le responsable du service de la production et du soutien logistique, Abderabbi Hamal. Elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale d'extension de la filière phoenicicole au regard de son importance pour le développement écono-

mique dans les zones ciblées de Béchar, a-t-il ajouté.

Auparavant, et dans le souci de développer cette filière agricole et les cultures oasiennes, il a été procédé au lancement d'un vaste projet de revivification de 3 palmeraies dans les régions de Taghit, Lahmar et Béni-Ounif, avec un financement sectoriel de plus 315 millions DA, a fait savoir le même responsable.

Ce projet couvrira une superficie totale de 1.320 ha avec un effectif de 173.130 palmiers, en grande majorité de palmiers productifs, a-t-il fait savoir.

Bechar recense une superficie globale de 5.148 ha dédiée à la filière phœni-



cicole, dont 3.966 ha de palmiers productifs avec une production de plu-

sieurs variétés de dattes estimée à plus de 185.000 quintaux/an.

FINANCES-COMMERCE INTÉRIEUR

Lancement d'ateliers périodiques pour l'intégration des activités économiques non réglementées

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, et le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, ont coprésidé une réunion de coordination sur l'intégration des activités économiques non réglementées, lors de laquelle ils ont annoncé le lancement d'ateliers de travail périodiques entre les deux secteurs pour mettre en œuvre les objectifs définis dans ce domaine.

Ces ateliers s'attèleront "à définir des objectifs opérationnels à moyen terme et à œuvrer à leur réalisation, tout en assurant un suivi continu des résultats obtenus et en ajustant les trajectoires si nécessaire", indique un communiqué commun des deux ministères.

Lors de cette réunion, tenue au siège du ministère des Finances, en présence des cadres supérieurs des deux ministères et de plusieurs responsables concernés, l'accent a été mis sur "l'étude des moyens de lutte contre le phénomène des activités économiques non réglementées et des marchés parallèles, ainsi que la réduction de leurs impacts négatifs sur l'économie nationale, dans le cadre d'une vision globale visant à renforcer les ressources financières ordinaires et à élargir l'assiette fiscale, conformément aux priorités de La loi de finances 2025", indique la même source.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Faïd a souligné l'impor-

tance de renforcer la coordination entre les secteurs ministériels pour réaliser la justice fiscale et restaurer la confiance dans le système économique, affirmant que la réduction de l'économie non réglementée et des marchés parallèles nécessite un traitement global de toutes les transactions. Et d'ajouter que cette réunion insiste sur le rôle joué par le ministère des Finances dans l'accompagnement de tous les secteurs et dans l'échange d'expériences, visant une meilleure compréhension, l'approfondissement des approches et la définition des axes devant être étudiés avec soin pour atteindre les résultats escomptés, outre l'importance de relever les défis et de surmonter les obstacles.

L'année 2025 sera, selon le ministre, "celle de la numérisation et de l'utilisation généralisée des moyens de paiement électronique, ainsi que celle de l'amélioration de la collecte de toutes les ressources financières et fiscales, doù la nécessité de la coordination et de la coopération avec les secteurs concernés pour atteindre ces objectifs", indique le communiqué.

De son côté, M. Zitouni a mis l'accent sur la nécessité d'encourager la justice financière sociale et d'instaurer le caractère social de l'Etat auquel sont attachées les hautes autorités, ainsi que de diffuser la culture du civisme fiscal et de conscientiser les différents acteurs, en vue de renforcer l'approche participative et d'éliminer toutes les formes de l'économie informelle sur le marché national empêchant la réalisation des objectifs escomptés, saluant l'importance de l'action participative et de coordination entre les secteurs, notamment à travers ces rencontres.

Il a également affirmé que le secteur du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national est en passe de mettre en place les mécanismes d'intégration des



activités économiques informelles dans un cadre économique réglementé, précise le communiqué.

La réunion a été ponctuée par l'intervention de représentants de la Direction générale des impôts (DGI) sur les mécanismes de mobilisation des ressources fiscales, outre l'examen des mesures liées à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

La rencontre a été clôturée par l'affirmation que cette réunion "est le point de départ d'un processus pratique qui renforce la coordination entre les deux ministères, à même de réaliser les objectifs stratégiques communs, au mieux de l'économie nationale et de l'intérêt des citoyens", selon le communiqué commun, ajoutant que la réunion s'inscrit "dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de Monsieur le président de la République, visant une coordination efficace avec les différents ministères, en vue de contribuer activement à l'application des mesures de la Loi de finances 2025".

R. E.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Algérie Télécom décroche une distinction internationale

Algérie Télécom a remporté, lundi à Vienne (Autriche), la prestigieuse Distinction Choix de la qualité 2024, dans la catégorie « Diamant », attribuée lors du congrès de la European Society for Quality Research (ESQR), a annoncé, ce mardi, l'entreprise publique dans un communiqué, précisant que la remise du prix s'est déroulée lors du congrès annuel de l'ESQR, réunissant 49 entreprises et organisations provenant de 41 pays à travers le monde. Selon le communiqué, « le jury a mis en lumière les efforts soutenus de l'entreprise en matière de modernisation de ses infrastructures, d'innovation continue à travers le déploiement de la technologie FTTH en un temps record, et de son rôle essentiel dans la promotion de la numérisation du pays ».

« Cette distinction vient également confirmer le positionnement stratégique d'Algérie Télécom au-delà des frontières nationales, parmi les meilleurs acteurs du secteur », lit-on dans le communiqué repris par l'APS.

En effet, la décision du jury s'est appuyée sur des critères rigoureux, portant sur la qualité des services, l'engagement des équipes, la responsabilité sociétale de l'entreprise, sa performance financière, l'image de marque et, avant tout, la satisfaction des clients, qui reste au cœur des priorités d'Algérie Télécom.

Parmi les invités figuraient des experts internationaux en qualité, ainsi que des responsables de grandes entreprises et institutions.

Cette distinction « historique », qui vient s'ajouter fièrement à la liste des succès réalisés par l'entreprise ces dernières années, « constitue une affirmation solide de la vision d'Algérie Télécom de poursuivre son ambition de fournir des services de haute qualité et d'innover constamment pour répondre aux attentes toujours croissantes de ses clients », a souligné le communiqué.

R. E.

SONELGAZ-SIEMENS

Création d'un groupe de travail chargé d'examiner de nouveaux axes de partenariat

Le président-directeur général (P.-dg) de Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu, mardi à Alger, une délégation de l'énergéticien allemand « Siemens Energy », conduite par le directeur général en charge de la région Moyen-Orient et Afrique, Dietmar Siersdorfer, avec lequel il a été convenu de former un groupe de travail chargé d'examiner de nouveaux axes de partenariat entre les deux parties.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du programme de renforcement des relations et des partenariats extérieurs de Sonelgaz, a débouché sur « un accord sur la création d'un groupe de travail conjoint chargé, dans un premier temps, d'examiner et d'étudier de nouveaux axes de partenariat entre Sonelgaz et l'entreprise allemande, et définir ainsi les formes et les domaines de coopération », lit-on dans un communiqué du Groupe public. Au cours de cette rencontre, tenue au siège de la direction générale

de Sonelgaz, les deux parties ont évoqué « les voies de renforcement de leurs relations et examiné de nouveaux domaines de partenariat, outre l'état d'avancement des projets de coopération en cours ».

A cette occasion, M. Siersdorfer a affirmé « l'intérêt de son entreprise à renforcer et soutenir le partenariat avec Sonelgaz, au regard de sa position économique importante, notamment sur le marché africain », appelant à « trouver de nouveaux domaines de partenariat, notamment en matière d'échange d'expertise et de développement des ressources humaines », selon le communiqué.

De son côté, M. Adjal a affirmé que Sonelgaz était ouverte à l'élargissement du partenariat avec Siemens, soulignant le niveau important d'expertise et la grande expérience dont dispose la Sonelgaz dans de nombreux domaines, notamment dans

la production et le transport de l'électricité, érigeant ainsi le Groupe public en « opérateur énergétique fiable et professionnel qui occupe une place de leader à l'échelle continentale ».

A ce propos, le P.-dg a évoqué les différents projets importants pris en charge par Sonelgaz, à l'instar de la mise en œuvre d'un programme de 15.000 mégawatts d'énergies renouvelables (ENR) et du projet d'interconnexion électrique Nord-Sud.

Le responsable a également mis en avant les capacités de Sonelgaz dans le domaine de la fabrication d'équipements électriques et gaziers, selon la même source.

Dans ce contexte, le premier responsable de Sonelgaz a fait savoir que le plus grand défi pour le Groupe aujourd'hui consiste à « augmenter le taux d'intégration, ce qui suscite son intérêt à explorer de nouvelles perspectives de partenariat avec Siemens », conclut le communiqué.

VIOLATIONS DES DROITS DES PRISONNIERS SAHRAOIS

Le CAT appelle le Maroc à prendre des "mesures immédiates" pour se conformer à ses obligations internationales

Le Comité des Nations unies contre la torture (CAT) déplore "le non-respect" par le Maroc de ses décisions concernant les détenus sahraouis Sidi Abdallah Abbahah et Mohamed Bourial, l'appelant à prendre des "mesures immédiates" pour se conformer à ses obligations internationales.

Le CAT relève, une nouvelle fois, dans ses communications, "le non-respect par le Maroc" de ses décisions concernant les détenus sahraouis Sidi Abdallah Abbahah et Mohamed Bourial, regrettant "l'incapacité de l'Etat (marocain) à respecter ses obligations internationales". En effet, malgré les plaintes déposées auprès du CAT en 2018 et les nombreux avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire en 2014 et 2023 déclarant leur détention arbitraire et contraire au droit international, le Maroc continue de soumettre les prisonniers à la torture et aux mauvais traitements. Ce comité souligne, dans ses dernières communications, "la nécessité urgente pour le Maroc de prendre des mesures immédiates pour se conformer à ses obligations", notamment en accordant à Maître Ouled l'accès à ses



clients et en "mettant en œuvre les recommandations du comité sans délai".

En tant qu'avocate des deux détenus, Maître Ouled n'a eu de cesse de chercher à obtenir justice, en fournissant régulièrement au CAT des preuves des conditions inhumaines endurées par Abbahah et Bourial depuis leur détention arbitraire en 2010.

Ces prisonniers sahraouis sont victimes, depuis plus d'une décennie, de mauvais traitements que leur infligent les autorités marocaines en représailles à l'action engagée par le biais des mécanismes internationaux pour obtenir justice.

Pour Me Ouled, dont le suivi auprès du CAT a été essentiel pour maintenir

les conditions de détention de ces prisonniers sous les projecteurs internationaux, "le refus du Maroc de se conformer aux normes les plus élémentaires en matière de droits de l'Homme souligne son mépris du droit international".

"Les conditions horribles endurées par M. Abbahah et M. Bourial sont une conséquence directe de ce mépris. Leurs souffrances doivent cesser et leurs droits fondamentaux doivent être respectés", a-t-elle ajouté.

Selon cette avocate, la communauté internationale doit tenir le Maroc responsable de ces violations continues et veiller à ce que les droits d'Abbahah et de Bourial, ainsi que d'innombrables autres détenus sahraouis, soient

respectés. "Une justice différée est une justice refusée. Le Maroc doit mettre fin à son cycle de détentions arbitraires, de torture et de non-respect, ouvrant la voie à la responsabilité et au respect du droit international", a-t-elle plaidé.

Le CAT avait condamné, par le passé, le Maroc pour des actes de torture commis sur des prisonniers sahraouis, notamment du groupe de Gdeim Izik.

R. I./Agences

APRÈS AVOIR CONTRIBUÉ À RENVERSER LE GOUVERNEMENT BARNIER

L'extrême droite française veut désormais la tête de Macron

Après avoir contribué à évincer le Premier ministre Barnier la semaine dernière, plongeant la France dans une crise politique de plus en plus profonde, la cheffe de file de l'extrême droite, Marine Le Pen, a clairement indiqué sa prochaine cible : Emmanuel Macron, a fait observer le quotidien américain « The New York Times ».

Lundi, alors qu'il s'est réuni avec les partis politiques du pays dans sa quête d'un nouveau Premier ministre pour remplacer Barnier, Macron n'a pas daigné rencontrer Le Pen.

La semaine dernière, Le Pen a annoncé au Parlement la démission du Premier ministre, Michel Barnier. Il a été renversé peu après par une motion de censure, a constaté le journal américain.

D'après l'analyse de la même source, Le Pen a suggéré que les gouvernements successifs de Macron pourraient tomber, jusqu'à ce qu'il se retire, montrant clairement qu'elle

recherche un trophée plus important : faire tomber le président lui-même.

« Tout repose sur la décision d'un homme », a-t-elle expliqué, évitant de citer le nom de Macron tout en suggérant qu'elle le poussait vers la sortie. Sa cible était claire : « C'est à l'intérêt de décider s'il doit rester ou non. »

« C'est à lui de décider s'il doit sacrifier l'ordre public et le sort de la France au nom de sa propre fierté », a-t-elle indiqué, selon les propos rapportés par le journal américain.

« C'est à sa raison de décider s'il peut ignorer le rejet massif du peuple, qui, dans son cas, me semble définitif », a-t-elle poursuivi.

Macron a cependant insisté sur le fait qu'il n'allait nulle part.

En tant qu'arbitre du destin politique de la France, Le Pen est plus proche du pouvoir que jamais, a noté le New York Times.

La personne la plus responsable de l'avoir aidée dans cette entreprise

n'est autre que Macron, qui a axé sa carrière politique sur le fait de la maintenir hors du pouvoir, a souligné le même média.

C'était la logique derrière ses deux campagnes présidentielles, en 2017 et 2022 — lorsqu'il présentait son camp comme le bastion de la démocratie libérale face à l'assaut de l'extrême droite — et c'était le fondement d'une grande partie de son soutien à ces deux occasions.

Macron est désormais discrédité auprès de ses propres électeurs et de la gauche, après avoir ouvert la porte à l'émergence du Rassemblement national à la Chambre basse du Parlement en convoquant des élections anticipées inutiles en juin, a résumé le New York Times.

Ce faisant, a conclu le journal, il a déclaré vouloir plus de clarté : mais ce que les élections ont clairement montré, c'est que les électeurs lui préférèrent l'extrême droite et la gauche.

R. I./Agences

Vladimir Poutine : «Oreshnik minimisera la nécessité d'utiliser des armes nucléaires»

Le président russe Vladimir Poutine a indiqué, mardi 10 décembre, qu'une « quantité suffisante d'Oreshnik élimine pratiquement le besoin d'utiliser des armes nucléaires ».

« Dans l'ensemble, nous devons maintenant améliorer non pas la doctrine nucléaire, mais l'Oreshnik », a déclaré Poutine, dans son discours lors d'une réunion du Conseil pour le développement de la société civile et des droits de l'homme.

« Si vous y regardez, un nombre suffisant de ces systèmes d'armes modernes tout simplement permettrait de réduire pratiquement à néant la nécessité d'utiliser des armes nucléaires », a-t-il ajouté, selon l'agence de presse russe TASS.

Le dirigeant russe a souligné, toutefois, que la Russie se comporte avec beaucoup de prudence et même de retenue dans tous les domaines. « Mais là où c'est nécessaire, nous faisons preuve de la volonté nécessaire au niveau de l'État et au niveau des citoyens de la Fédération de Russie qui vivent ici et veulent que leurs enfants vivent ici, qui considèrent la Russie comme leur patrie et sont prêts à tout faire pour la défendre », a-t-il indiqué.

R. I./Agences

EQUIPE NATIONALE

Riyad Mahrez soutient la candidature de l'Arabie Saoudite pour accueillir la Coupe du monde 2034

La star internationale algérienne, Riyad Mahrez, joueur d'Al-Ahli d'Arabie Saoudite, est apparu dans une vidéo promotionnelle pour soutenir la candidature de l'Arabie Saoudite pour l'organisation de la Coupe du Monde 2034.

Sur le compte officiel de la candidature saoudienne pour l'accueil de la Coupe du Monde 2034 sur la plateforme "X", un extrait vidéo du joueur des Verts a été publié.

Dans cette vidéo, Mahrez exprime sa confiance que l'attribution de l'organisation de la Coupe du Monde à l'Arabie Saoudite serait une occasion exceptionnelle pour les passionnés de football du monde entier de vivre cette compétition dans un seul pays.

Riyad Mahrez a déclaré : "Je m'imagine qu'après dix ans, ce sera incroyable, quand vous viendrez en Arabie Saoudite et découvrirez la beauté de ce pays, et il y a tous les éléments nécessaires pour vous rendre heureux ici."

Il a ajouté : "L'Arabie Saoudite est un grand pays qui possède toutes les capacités pour accueillir cet événement. La Coupe du Monde sera extraordinaire ici, surtout que le public saoudien adore le football."

Le capitaine des Fennecs a poursuivi : "L'Arabie Saoudite pourra accueillir tout le monde du monde entier. On ne pourra pas imaginer à quel point le Mondial en Arabie Saoudite sera merveilleux, et je suis heureux d'être ici."

MONDIAUX 2024 - 1^{RE} JOURNÉE**Melih et Syoud éliminés d'entrée**

Les nageurs algériens Amel Melih (50 m papillon) et Jaouad Syoud (200 m 4 nages), ont été éliminés dès les séries de qualifications du 17^e Championnat du monde (bassin de 25 m) qui se déroulent du 10 au 15 décembre à Budapest (Hongrie).

Engagé dans la 3^e série du 200 m quatre nages à l'occasion de la première journée des Mondiaux de Budapest, Syoud n'a pas réussi à se qualifier pour la finale en terminant à la 4^e place avec un chrono de 1:56.36.

La qualification pour la finale a été décrochée par le Libanais Kunzer Mark Kabbara (1:55.31), devant le Suédois Samuel Toernqvist (1:55.53) et l'Allemand Cedric Bussing (1:56.11). L'Algérien se lancera également dans le 200 m brasse (2^e série), vendredi, puis le 400 m quatre nages (1^{re} série), samedi.

De son côté, la nageuse algérienne Amel Melih a terminé à la dixième et dernière place des qualifications de la troisième série du 50 m papillon avec un chrono de 27 sec57.

La 3^e série a été remportée par la Canadienne Ingrid Wilm (26sec36), devant la Cypriote Kalia Antonio (26sec44) et la Lituanienne Smilte Lytnykai (26sec74).

Elle sera engagée, samedi, dans la sixième série du 50 m nage libre, une spécialité de prédilection pour l'Algérienne qui détient le record national. De nombreux nageurs et nageuses auront l'occasion de marquer ces Mondiaux de Budapest de leur empreinte, notamment les récentes championnes olympiques, la Canadienne Summer McIntosh et l'Américaine Kate Douglass ou encore le Hongrois Hubert Kos chez les messieurs.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE

Le Mouloudia d'Alger prêt à écrire une nouvelle page de son histoire contre Al-Hilal

Ce samedi, le Mouloudia d'Alger affronte Al-Hilal du Soudan au stade du 5-Juillet, dans un match décisif de la troisième journée de la phase de groupes de la Ligue des champions de la CAF. Si la tâche s'annonce difficile, l'objectif des Rouge et Vert est clair : décrocher les trois points pour s'emparer de la première place du groupe A.

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Privés de leur public en raison de la décision de jouer à huis clos, les joueurs du Mouloudia devront relever un double défi : non seulement affronter une équipe d'Al-Hilal redoutable, mais aussi jouer sans l'énorme soutien de leurs supporters. Mais cela ne freine en rien leur détermination. Au contraire, les joueurs du Mouloudia savent qu'une victoire ce samedi leur permettrait de prendre la tête du groupe et d'envoyer un message fort aux autres équipes du continent.

Actuellement à la deuxième place du groupe, les hommes de Beaumelle sont dans une position idéale pour déloger Al-Hilal, leader actuel, et prendre ainsi la première place avec un succès. Cette rencontre est donc l'opportunité rêvée pour le Mouloudia d'Alger de se rapprocher un peu plus de la qualification pour les quarts de finale et de s'affirmer comme un prétendant sérieux au titre continental. Même sans le soutien direct de leurs fans dans les tribunes, les joueurs du



Mouloudia d'Alger sont déterminés à se surpasser pour réaliser une performance exceptionnelle. L'absence des supporters ne sera pas un obstacle, mais plutôt un défi supplémentaire à surmonter. Chaque joueur devra se concentrer sur son rôle, travailler en équipe et donner le meilleur de lui-même pour mener son équipe vers la victoire.

Le Mouloudia d'Alger a une riche histoire en Ligue des champions et a souvent montré sa capacité à briller dans les moments cruciaux. Le match contre Al-Hilal représente une occasion en or pour confirmer la solidité de l'équipe et sa capacité à jouer face aux plus grandes formations africaines.

Bien qu'Al-Hilal soit un adversaire redoutable, le Mouloudia d'Alger dispose de toutes les armes nécessaires pour créer la surprise et s'imposer sur son terrain. Une victoire contre les

Soudanais serait un énorme coup de pouce pour les ambitions des Rouge et Vert, en plus de les propulser en tête du groupe, un avantage crucial pour la suite de la compétition.

Le Mouloudia d'Alger doit garder la tête froide et se concentrer sur son jeu. Le chemin vers la qualification passe par cette victoire, et il n'y a pas de meilleure occasion pour prendre les commandes du groupe que ce samedi, contre Al-Hilal.

L'absence de supporters dans les tribunes ne doit en aucun cas être un frein, car les joueurs savent que l'honneur du club et du pays repose sur leurs épaules.

Avec de la détermination, un esprit d'équipe inébranlable et une performance sans faille, le Mouloudia d'Alger peut non seulement gagner ce match crucial, mais aussi prendre la première place du groupe et poursuivre son rêve continental.

LIGUE1 MOBILIS

Les clubs de la Ligue professionnelle présentent leurs condoléances suite au décès de Mahieddine Khalef

Les clubs de la Ligue professionnelle de football de première division ont présenté leurs plus sincères condoléances à la famille de l'ex-sélectionneur national, Mahieddine Khalef, qui est décédé ce mardi à l'âge de 80 ans, laissant un immense héritage dans l'histoire du football algérien.

Dans des déclarations officielles, des clubs tels que la Jeunesse de Kabylie, le Mouloudia d'Alger, l'USMA, le Chabab Riadhi de Belouizdad (CRB) et d'autres ont exprimé leurs condoléances profondes à la famille du défunt ainsi qu'à toute la famille sportive algérienne. Les condoléances n'ont pas seulement été adressées par les clubs, mais aussi par d'anciens et

actuels footballeurs, ainsi que par de nombreux suiveurs du football algérien, qui ont exprimé des mots émouvants sur les réseaux sociaux. Ils ont décrit le défunt comme un "entraîneur père" et un "mentor ayant contribué à l'écriture de l'histoire du football algérien". Le défunt Mahieddine Khalef est considéré comme l'un des entraîneurs les plus emblématiques de l'histoire du football algérien. Il a dirigé l'équipe nationale et réalisé plusieurs exploits au cours de sa carrière. Parmi ses réalisations majeures, il a dirigé les "Verts" lors de la Coupe du Monde 1982 en Espagne, où il a signé l'une des plus grandes surprises de la compétition en battant l'Allemagne de



l'Ouest lors d'un match historique. Il a également été l'assistant de l'entraîneur Rachid Mekhloufi et a joué un rôle crucial dans le développement du football algérien dans les années quatre vingt.

JURASSIC WORLD



20h15

TFX

Zach et Gray sont envoyés par leur mère passer une semaine sur une île du Costa Rica qui abrite le Jurassic World, un parc d'attractions mettant en scène des dinosaures grandeur nature. Les adolescents doivent être pris en charge par leur tante, Claire. Mais celle-ci, très occupée par son poste de manager et par la sécurité du parc, les confie à une assistante. De son côté, Owen Grady, dresseur d'animaux, travaille avec de jeunes dinosaures qu'il tente d'appivoiser. Bientôt, un dinosaure du parc s'échappe et menace la sécurité des touristes. Owen et Claire tentent de le mettre hors d'état de nuire.

**ALICE NEVERS
CAVALCADES**



21h10

TF1

Marquand enquête sous couverture sur un éventuel dopage des chevaux au haras Bonneville du prince Faycal, héritier d'une famille royale de Dubaï, quand il découvre le corps sans vie d'un jockey de 21 ans, Yann Gautier, dans les écuries. La légiste conclut à une bagarre qui a mal tourné. Pour Marquand, Wendy Bonneville, l'entraîneur des jockeys, n'est pas étrangère à la mauvaise ambiance qui règne au haras. Elle a poussé la concurrence très loin entre Yann, qu'elle avait choisi pour la prochaine course, et Chris Delaunay, le petit chouchou du propriétaire des lieux.

ENVOYÉ SPÉCIAL



21h05

2

« Quand les vide-greniers remplissent le portefeuille » : Les vide-greniers n'attirent plus seulement les chineurs en quête de bonnes affaires et ceux qui vident la maison de famille. Avec l'inflation, pour boucler les fins de mois, de plus en plus de Français sont contraints de vendre les bijoux de famille et les objets dont ils peuvent se passer. Dans toutes les régions, les vide-greniers permanents se multiplient, car les difficultés financières des uns deviennent le modèle économique des autres • « Sorcières : mauvais sorts et bonnes affaires » • « Titicaca, le lac meurt de soif ».

**MEURTRES À...
MEURTRES EN COTENTIN**



20h10

3

Dans un étang brumeux du Cotentin, le cadavre d'un homme est retrouvé flottant sur un lit de genêts. L'homme ayant découvert le corps affirme avoir croisé une jeune rousse vêtue de blanc sur la route, à proximité des lieux du crime. La victime, François Lehodey, un promoteur immobilier sans scrupule, avait de nombreux ennemis. Parmi eux : Martin Chave, un marin pêcheur qui est aussi l'amant d'Hélène Ribero, la capitaine de gendarmerie chargée de l'enquête. Le tour de France continue avec cette intrigue prenante qui prend place au coeur des paysages sauvages du Cotentin ...

**LA SELECTION
DE MIDI LIBRE**



LES PAPIERS DE L'ANGLAIS



20h55

arte

En 1999, dans le sud de l'Angola, le poète Ruy Duarte de Carvalho se lance dans une quête intime : pour éclaircir un mystère familial survenu en 1923, il doit retrouver des papiers que son père aurait laissés dans le désert de Namibie. Accompagné de son ami cuisinier Jonas Trindade, l'écrivain entame alors un périple qui le mènera à la fois dans son histoire privée et dans celle d'un pays marqué par les stigmates du colonialisme. Sur la route, les souvenirs ressurgissent, et Jonas reconstitue aussi son propre parcours.

**LA CITÉ OUBLIÉE
DE RAMSÈS II**



21h07

5

Au-delà d'Abou Simbel, l'Égypte doit des dizaines de temples et des centaines de statues monumentales au plus célèbre des pharaons, Ramsès II. Mais d'après les textes anciens, la plus éblouissante des réalisations de ce bâtisseur était sa capitale, Pi-Ramsès. Une cité oubliée dont seules les descriptions antiques permettent d'imaginer la splendeur. Formellement identifiée au cours du XXe siècle, le site de l'ancienne Pi-Ramsès est désormais méticuleusement fouillé par des archéologues qui peu à peu lèvent le voile sur la cité perdue du plus illustre des pharaons.

**L'AGENCE : L'IMMOBILIER
DE LUXE EN FAMILLE**



21h25

TMC

Tandis que Valentin a pris la décision de rester à New York et que Louis est parti à la conquête de l'Espagne, Martin a quant à lui décidé d'engager à Paris, un nouvel agent immobilier extérieur à sa famille pour l'aider à développer l'Agence. Reste à savoir comment le reste de la famille va réagir face à l'arrivée de cet inconnu. Puisque l'immobilier est en pleine crise, les professionnels de l'immobilier de luxe vont devoir redoubler d'effort afin de se réinventer et s'adapter aux besoins du marché.

JE TE PROMETS : THE VOW



21h05

**Chérie
25**

Depuis quatre ans, Leo et Paige filent le parfait amour. Mais un accident de voiture fait voler en éclats leur bonheur. Lorsqu'elle sort du coma, la jeune femme ne reconnaît pas son mari, et n'a plus aucun souvenir des dernières années. Très amoureux, son mari tente de lui faire recouvrer la mémoire. Mais les parents de la jeune femme, qui ne connaissent pas Leo, profitent de son amnésie pour renouer les liens rompus avec leur fille. Paige ne comprend pas comment elle a pu épouser Leo.

<p>Web : www.lemidi-dz.com</p> <p>MIDI Quotidien national d'information <i>Libre</i></p> <p>Gérant : Reda Mehigueni e-mail : publicite@lemidi-dz.com</p>	<p>Standard : 028.13.30.56 Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56 Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56 publicite@lemidi-dz.com Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77 Email : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz</p>	<p>Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi Libre</p> <p>EURL Midi Libre au capital social de 12.000.000 DA Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16 Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.</p>	<p>La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.</p>
---	--	--	--

Fajr	06:10
Dohr	12:42
Asr	15:16
Maghreb	17:34
Icha	19:03

DROITS HUMAINS

LES PALESTINIENS NE DOIVENT PAS ÊTRE EXCLUS DE LA PROTECTION INTERNATIONALE

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a souligné mercredi que le respect des droits humains des Palestiniens ne doit pas être exclu, affirmant que la célébration de la Journée internationale des droits de l'Homme n'a désormais aucun sens, dès lors qu'un génocide se déroule impunément depuis plus d'un an contre le peuple palestinien à Ghaza. Dans un communiqué relayé par l'agence de presse palestinienne Wafa, la diplomatie palestinienne a noté que «la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme, le 10 décembre, coïncide cette année avec le 430^e jour depuis le début de l'agression génocidaire (sioniste) contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza», qui a fait à ce jour 44.805 martyrs et 106.257 blessés, en majorité des femmes et des enfants.

«Elle a également déplacé de force 1,9 million de Palestiniens, provoqué l'arrêt des opérations dans plusieurs hôpitaux, détruit les infrastructures de toute une ville et multiplié le nombre de détenus palestiniens dans les geôles» d'occupation, a-t-elle ajouté, relevant que toutes ces atrocités se déroulent dans l'impunité la plus totale. Le ministère a affirmé que «la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme n'a aucun sens dès lors qu'un génocide est commis contre le peuple palestinien sans que des mesures concrètes soient prises pour assurer sa protec-



tion». Réitérant sa détermination à poursuivre les efforts diplomatiques et juridiques à tous les niveaux pour mettre fin à l'agression brutale de l'entité sioniste

contre Ghaza, le ministère palestinien a exhorté la communauté internationale à redoubler d'efforts pour mettre l'entité sioniste devant ses responsabilités.

MOSTAGANEM Démantèlement d'un réseau d'organisation de l'émigration clandestine

La brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite des personnes de la Sûreté de la wilaya de Mostaganem a démantelé un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de l'émigration clandestine par mer, avec l'arrestation de 5 individus, a indiqué, mercredi, un communiqué de ce corps de sécurité.

Le communiqué précise que cette opération a été menée suite à une coordination opérationnelle entre la brigade de lutte contre le trafic de migrants et le groupement territorial des garde-côtes, sous la supervision du parquet territorialement compétent, visant une tentative de traversée clandestine depuis la plage des Trois Frères, au Nord de la ville de Mostaganem.

Les investigations ont permis d'identifier cinq suspects, dont les principaux organisateurs de cette tentative, qui ont été arrêtés. Une embarcation de pêche équipée d'un moteur d'une puissance de 30 chevaux, destinée à l'opération de traversée clandestine vers l'autre rive, a également été saisie, selon le communiqué. Sous l'accusation d'organisation et de facilitation de sortie illégale du territoire national via une voie non frontalière, en échange d'un avantage financier, ainsi qu'au départ clandestin du territoire national, les cinq individus, âgés de 25 à 41 ans et originaires de plusieurs wilayas, ont été présentés devant les juridictions compétentes, a ajouté le communiqué.

FOOTBALL

L'ANCIEN ENTRAÎNEUR NATIONAL MAHIEDDINE KHALEF INHUMÉ AU CIMETIÈRE D'EL ALIA



L'ancien entraîneur de l'équipe nationale de football, Mahieddine Khalef, décédé mardi à l'âge de 80 ans, a été inhumé hier après la prière du Dohr au cimetière d'El Alia (Alger). Le défunt a été accompagné à sa dernière demeure par le ministre des Sports, M. Walid Sadi, des présidents de clubs de football, des sportifs, des membres de sa famille, des proches ainsi que d'une foule nombreuse de citoyens.

A cette occasion, M. Sadi a rendu un vibrant hommage au défunt, «une grande figure du football national et une de ses figures les plus emblématiques».

Les confrères et les amis du défunt ont été unanimes à louer les qualités du regretté qui laissera, diront-ils, un grand vide dans leur cœur, priant le Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste paradis et d'accorder aux siens courage et réconfort.

Ancien entraîneur de l'équipe nationale

dans les années 1980, Khalef s'est éteint mardi à Alger à l'âge de 80 ans, laissant derrière lui une carrière dorée avec un riche palmarès. Il avait débuté sa carrière de footballeur en Algérie, à la JS Kabylie en 1967 et avec laquelle il accède en première division, puis sera sacré champion d'Algérie lors de la saison 1972-1973 sous la houlette de l'entraîneur roumain Virgil Popesco. Lors de la saison 1970-1971, le défunt rejoint le NA Hussein-Dey, avant de revenir à la JSK en fin de saison pour y rester jusqu'à 1974. Khalef a entamé sa carrière d'entraîneur à la JSK en 1977. Il co-dirige à partir des années 1980 avec le polonais Stefan Zywtoko, la fameuse équipe de la JS Kabylie «Jumbo JET» et remporte dès sa première année le titre de champion d'Algérie. Il restera 11 années consécutives à la JSK, un record national de longévité sur un banc d'un même club, où il a écrit les plus belles pages de l'histoire de l'équipe et du football algérien tant sur le plan national qu'international. Le nom de Mahieddine Khalef avec sa rigueur, son palmarès et ses exploits, restera gravé dans les mémoires, rappelant à tous qu'avec de la détermination et une vision claire, les sommets peuvent être atteints.

ORAN

L'UNIVERSITÉ MOHAMED BENAHMED ABRITE LES FESTIVITÉS DE LA JOURNÉE NATIONALE DU SPORT UNIVERSITAIRE

L'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed a accueilli, mercredi et pour la première fois, les festivités célébrant la Journée nationale du sport universitaire, qui a coïncidé avec la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960.

Les célébrations organisées à cette occasion au niveau de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques ont été marquées, notamment, par des exhibitions dans des disciplines d'arts martiaux, à l'image du «Doshinki Hapki Jiutsu», en présence de son fondateur au niveau mondial, l'Algérien maître Boumediène Rguiba.

Au cours de cette manifestation, les équipes sportives affiliées à l'Université hôte de l'événement ont également été honorées, après leur qualification aux phases finales de diverses compétitions universitaires nationales, suite à leur passage avec succès les tours éliminatoires régionaux, qui se sont déroulées au cours des dernières semaines.

L'initiative vise à encourager ces athlètes à briller davantage dans les compétitions nationales, qui auront lieu prochainement au titre de la saison en cours 2024-2025, selon les organisateurs.

Dans une déclaration à l'APS, le vice-recteur de l'Université d'Oran 2 chargé des relations extérieures, Ismail Amani, a fait savoir «que son établissement universi-

taire était honoré de célébrer pour la première fois la Journée nationale du sport universitaire», ajoutant que l'instauration de cette Journée vise à «réhabiliter ce sport qui, dans le passé, était un réservoir qui alimentait diverses sélections nationales des meilleurs talents sportifs».

Il a, en outre, estimé que l'intérêt particulier que les pouvoirs publics accordent désormais au sport universitaire commence à porter ses fruits «à travers le nombre croissant de praticiens dans les milieux universitaires».

Le vice-recteur de l'Université d'Oran 2 a également mis en exergue les résultats enregistrés par les différentes équipes affiliées à son établissement, aussi bien dans les sports collectifs qu'individuels, ce qui confirme, selon lui, «le bon travail accompli par les staffs techniques de ces équipes». Dans le même contexte, M. Amani a exprimé sa satisfaction de mettre à la disposition des athlètes universitaires les différentes infrastructures sportives relevant de la direction des œuvres universitaires, ce qui a contribué à l'émergence de plusieurs athlètes, soulignant par la même occasion la nécessité pour le sport universitaire de bénéficier davantage d'équipements sportifs «face au nombre croissant de pratiquants dans les milieux universitaires».